

LA NAISSANCE DE L'ARDABs.

En début d'après-midi de ce 26 mai 1975, le tambour sacré royal a sonné ; les notes sont funèbres ; le Roi vient de tirer sa révérence.

De partout fusent les ressortissants de Bassila pour venir rendre hommage à sa Majesté le Roi BABA BODI ALE IBRAHIMA GOMINA (RIP). La cérémonie de huitaine organisée pour le 02 juin 1975 a rassemblé dans le vestibule, les sages et éminentes figures de la cité des ATAROUWA, AKIMEY et DJERIWO. Parmi ces figures on pouvait remarquer la présence de :

- ATCHIBA Boucari, actuel Roi de Bassila venu du Togo ;
- SOULE GUISSIDA, notable de Bacocoï ;
- ABOUDOU MAMAM, Secrétaire chef canton, commis à la sous-préfecture de Bassila ;
- EL Hadj Inouwa, transporteur venu du Togo ;
- AFFO Adamou, père de El-Hadj Fousséni, notable de Bamankma, venu du Togo ;
- SAMBAO Djibrila, père du défunt Zakari SAMBAO, avocat ;
- Feu El-adj Boukari "Papassi" venu du Ghana ;
- Seïdou BABA BODI, instituteur, neveu du roi défunt.

Bien d'autres membres de la collectivité BABA BODI et certains notables du village de Bassila étaient présents dans le vestibule en attente du démarrage de la prière.

Fascinés par ce monde que l'événement a rassemblé, les précités ont nourri l'envie de voir souvent le village aussi animer. Il faudra donc trouver des occasions pour rassembler autant de personnes à Bassila, non plus pour des cérémonies de décès, mais pour discuter développement. Il a été convenu qu'après la quarantaine, une rencontre à ce propos se tiendra pour poursuivre la réflexion.

A cette rencontre, il a été retenu qu'à la fin de l'année 1975, le 1^{er} congrès ait lieu et qu'il se renouvelle chaque année. L'initiative a été confiée à Mr Karim KALAM, Instituteur, alors Maire de la Commune de Bassila qui aura la charge d'organiser les retrouvailles.

1975 est donc l'année du Congrès Constitutif de l'ARDECUB qui a muté en ARDABs dès l'avènement de la décentralisation en faisant bien-sûr des émules sur le plan national. Certaines confidences révèlent que le Roi Gomina était déjà porteur de cette idée de rassemblement des filles et fils de Bassila, et fort curieusement, son décès en a donné l'occasion.

PRESENTATION DE L'ARDABs

L'Association des Ressortissants pour le Développement de l'Arrondissement de Bassila est une organisation non gouvernementale (ONG). Elle est régie par la loi de 1901 et est enregistrée au ministère de l'intérieur sous le n° 99/181/MISD/DC/SG-DA/3A/Association du 16 septembre 1999.

L'Association est composée des membres d'honneur, des membres de droit et des membres sympathisants :

- La qualité de membre d'honneur peut être conférée par l'Assemblée Générale sur proposition du Bureau Exécutif, à toute personne ayant particulièrement contribué au développement de l'Arrondissement.
- Est membre de droit tout ressortissant de l'Arrondissement de Bassila.
- Est membre sympathisant toute personne résidante ou non sur le territoire de l'Arrondissement de Bassila et participant activement à la réalisation des objectifs de l'ARDABs

Les instances de l'ARDABs sont :

- L'Assemblée Générale Annuelle (AG)
 - Le Bureau Exécutif (BE)
 - Le Commissariat aux Comptes (CC)
- ✓ L'Assemblée Générale est l'instance suprême de l'association. Elle se tient une fois l'an, en décembre. De 1975 à ce jour, 49 AG se sont déjà régulièrement tenues. Nous sommes à la 50^{ème} cette année 2024.
- ✓ Le Bureau Exécutif travaille en étroite collaboration avec la Mairie pour la réalisation des activités conformes à ses décisions. Il est composé de treize (13) membres élus par l'Assemblée Générale parmi les membres de droit à jour de leurs cotisations et faisant preuve de grande probité intellectuelle et morale dont :
- quatre femmes au moins ;
 - 1 membre de la zone Sud du Bénin,
 - 1 membre de la zone Nord du Bénin,
 - 1 membre de la diaspora.
- ✓ Le Commissariat aux Comptes est l'instance chargée de vérifier la gestion financière et comptable du Bureau Exécutif. Il est composé de deux membres de l'Association remplissant les qualités et compétences requises pour assurer ces fonctions.

Outre ces trois instances le BE s'appuie sur les Assemblées Générales de regroupement des ressortissants se trouvant dans une même localité, dans une région ou dans d'autres pays. Ces regroupements des ressortissants constituent les structures décentralisées de l'Association et sont appelées les sections internes et externes de l'ARDABs qui est donc l'Association faitière. Ces sections internes ou externes peuvent mener des activités pour le compte de l'Association faitière.

OBJECTIFS DE L'ARDABS

L'Association s'est donnée une ligne de conduite matérialisée par des objectifs (général et spécifiques) auxquels tous les bureaux exécutifs qui se succèdent sont astreints. Ces objectifs se déclinent comme ci dessous :

1- Objectif général :

Contribuer au développement socioéconomique de l'Arrondissement, à travers l'amélioration des conditions de vie des populations à la base.

2- Objectifs spécifiques :

- Contribuer au désenclavement de l'Arrondissement en suscitant le développement d'un réseau routier permettant non seulement de relier les différents villages et hameaux, mais aussi d'ouvrir l'arrondissement sur les Arrondissements riverains, aussi bien de la commune que des départements frontaliers (BORGOU et COLLINES notamment) ainsi que sur des villages frontaliers de la République sœur du Togo (KAMBOLI, BALANKA, TCHAMBA, KOLOMBI, AFFEM etc.) ;

- Contribuer à l'émancipation de la femme rurale à travers sa formation, la création à son profit d'activités génératrices de revenus et la recherche de financements de ces activités,

- Contribuer à la modernisation progressive de l'agriculture en faisant la promotion de la semi-mécanisation, l'amélioration des techniques culturales et l'encouragement du développement des filières porteuses (soja, riz, anacarde, manioc, coton etc.) ;

- Contribuer à la promotion de l'éducation à travers d'une part l'alphabétisation en langues nationales et d'autre part, la scolarisation et le maintien à l'école des enfants en âge scolarisable, en particulier les jeunes filles et lutter contre la déperdition scolaire ;

- Contribuer à la création, dans les établissements scolaires de l'arrondissement, d'un cadre de travail propice à l'épanouissement des apprenants et des éducateurs ;

- Poursuivre la mobilisation en permanence des membres de l'association, aussi bien ceux résidant sur le territoire national que ceux de la diaspora, en vue de leurs apports en idées, en nature et en espèces à l'association ;

- Contribuer à la protection et à la sauvegarde de l'environnement par la sensibilisation des populations en vue de l'abandon des pratiques destructrices de l'environnement (exploitation forestière anarchique, agriculture itinérante sur brûlis, chasse à la battue, feux de végétation, surpâturage etc.) et encourager le reboisement.

- Contribuer à la lutte contre les maladies sexuellement transmissibles, en particulier les IST/VIH SIDA.

REALISATIONS DE L'ARDABS DE 1975 A NOS JOURS.

Les fruits semblent avoir tenu la promesse des fleurs !

L'engagement des ressortissants a payé !

Après des efforts soutenus, l'association a réussi à apporter sa pierre à l'édifice. Une multitude de réalisations qui aident au bien-être social et économique des habitants de l'arrondissement a vu le jour.

Chapitre 1 : Réalisations des infrastructures et équipements.

L'avènement de Uwalu a été une véritable révolution de construction avec l'implantation des infrastructures qui répondent aux besoins des populations, vu qu'à l'époque, Bassila était comme une zone totalement enclavée. En dehors de l'école urbaine centre créée en 1927, du CEG1 créée en 1971, et du centre de santé, seuls quelques services de l'administration étatique (la gendarmerie, la poste, les bureaux du district) étaient surplace. Il n'y avait aucune rue véritable dans la ville de Bassila en dehors de la route inter-Etats Savalou-Djougou qui la traversait. Entre autres initiatives prises dans le cadre du développement infrastructurel on peut citer :

1- Construction des bureaux de l'ex Commune Urbaine :

Ce fut le 1er édifice réalisé par les populations en « Comptons d'abord sur leurs propres forces. » dans l'ancien département de l'Atacora en 1977 et inauguré par le préfet, feu ABDOULAYE Issa, en personne. Cet édifice qui a pris de l'âge a été démolie et l'espace abrite aujourd'hui l'agence de la CLCAM (Caisse Locale du Crédit Agricole Mutuel).

2- Construction de la maison du peuple de Bassila, sur la base des ressources propres et de l'investissement humain. Cet édifice a servi de modèle pour la construction du « Foyer ABDOULAYE Issa » de Natitingou et de la maison du peuple de Kérou. Grâce à la coopération Française, l'édifice a été rénové pour un montant de 5,5 millions F.CFA dont 4 millions pour les Partenaires et 1, 5 millions pour l'ARDABS. Cet édifice, en raison de sa grande dimension et de sa position centrée, accueillait et accueille toujours les grands événements, en dépit de son état de délabrement avancé.

3- Ouverture de la voie Bassila-Kikélé-Igbomakro sur 30km par les populations, avec construction d'ouvrages d'art, pour désenclaver les villages situés sur cet axe, avec début de réalisation d'un pont sur le fleuve Téro. Cet axe est un axe stratégique pour le développement de la localité en raison de l'enclavement des villages situés sur cet axe et qui sont des réservoirs agricoles, de la réduction du trajet Bassila – Bétérou de plus de la moitié comparativement au trajet Bassila – Djougou – Bétérou, et enfin parce que cela facilite le trafic commercial avec le Togo.

Cet axe qui a par la suite bénéficié d'un financement extérieur, a été classé Route Nationale inter-Etats n°18. En 2011, suite à un appel d'offres national, un entrepreneur a été recruté pour la reprise d'ouvrages et la mise en gabarit, mais ce dernier a été défaillant. Le problème ayant

encore persisté jusqu'à décembre 2013, il avait été recommandé au B.E de solliciter une audience auprès du ministre en charge des TP. Avec l'aide de l'Honorable ATCHADE que nous saluons au passage, ladite audience a eu lieu le 31 décembre 2013 et les points ci-après ont été retenus :

- Remblai des ouvrages déjà construits après l'arrêt des pluies (mois de novembre). Bassila est une ville qui subit les effets drastiques de l'érosion pendant les saisons rendant les routes totalement impraticables. Ainsi, après chaque saison des pluies, ces travaux de remblai sont exécutés pour faciliter la circulation des biens et des personnes en attendant qu'un jour les travaux plus durables soient entrepris.

- En ce qui concerne le pont sur la rivière ADJIMON, le ministère avait opté pour la construction d'un pont métallique. A cet effet, un appel d'offres avait été lancé, mais étant infructueux, un autre sera à nouveau relancé par le ministère sans résultat car le pont n'a toujours pas été construit, et le marché avec l'entrepreneur défaillant a été résilié.

4- Initiation et contribution à la promotion de la Radio Communautaire FM KOUFFE de Bassila (102 millions) financée par la Coopération Suisse à travers l'Institut Kilimandjaro et avec la participation des populations à concurrence de 8.000.000 de francs CFA. Cette radio communautaire réalise des activités ayant un impact positif direct sur la communauté. Il s'agit entre autres des émissions d'informations locales (en santé, éducation, politique locale, agro-pastorale, sociétales, religieuses, genre et développement, défis économiques, etc.).

Les avantages de la radio communautaire sont : le renforcement du tissu social, l'accessibilité à l'information, la participation citoyenne, la promotion des valeurs locales et le vivre ensemble.

5- Participation à la construction du Stade Omnisport de la Commune de Bassila d'un coût total de 51 millions de F CFA, dont 40 millions financés par la Loterie Nationale et 11 millions de fonds propres ;

6- Financement de la réfection de la Maison des Jeunes de Bassila par la Coopération Française à hauteur de 04 millions de F CFA, avec la contribution de l'ARDABs pour le montant de 1,5 million ;

7- Construction de Boutiques dans l'enceinte du Petit Marché de Bassila par le Fonds d'Appui au Développement des Communes (FADEC) avec la contribution de l'ARDABs pour 03 millions de F CFA ;

8- Construction d'un module de 02 classes+Bureau/Directeur+magasin au CEG2 de Bassila à Bakabaka au coût total d'environ 07 millions de F CFA dont 03 millions par l'Ambassade d'Allemagne et 04 millions par l'ARDABs. Après le CEG1 de Bassila érigé en 1971 il a fallu attendre 2012 pour que le CEG2 soit érigé grâce à la mobilisation de la communauté soutenue par leur partenaire allemand.

9- Construction de trois (3) puits sur la voie de Kikélé, à Barikini et à Bacocoï pour environ trois millions de francs CFA.

10- Contribution aux constructions de modules de classes pour un montant de 800.000FCFA dans les CEG de Aoro –Biguina, Igbomakro-Doguè et Kikélé. Les enfants des villages situés

sur les axes SUD (Aoro-Prèkètè) et Est (Kikélé – Igbomakro – Doguè) parcourraient de grandes distances pour venir à Bassila poursuivre leurs études secondaires. L'érection des CEG sur chacun de ces axes par les populations de ces villages, était donc bienvenue et le soutien symbolique de l'ARDABs s'imposait vu que ces villages sont tous de l'Arrondissement de Bassila.

11- Contribution à la sécurité routière par l'achat d'une moto à la confrérie des chasseurs pour un montant de 200.000 F. CFA. En raison de l'insécurité grandissante dans notre localité et des effectifs très réduits des forces de sécurité, la population est mise à contribution à travers la confrérie des chasseurs qui s'organisent pour prêter main forte aux agents de sécurité. Un soutien logistique de la part de l'ARDABs s'imposait donc.

12- Gestion, de 1985 à 1994 des plantations domaniales d'anacardières abandonnées (entretiens, protection contre les feux de végétation, récolte et vente au profit des populations de l'arrondissement). Une recette nette de 7 355 300 CFA a été réalisée et investies dans des œuvres communautaires. En 1996, l'Etat, propriétaire desdites plantations les a mises en affermage. Mais le nouveau gestionnaire n'ayant pu honorer ses engagements, la résiliation du contrat d'affermage est intervenue en 2002. La gestion des plantations est passée à l'Unité d'aménagement de la forêt classée. Aujourd'hui, les plantations sont pratiquement à l'abandon.

13- En vue de faciliter le transport des commerçants et marchandises vers Cotonou et (vis-versa) un véhicule de 15 tonnes de marque BERLIET (La mode des temps jadis !) est acheté. Le cri de joie exprimé pour ce véhicule acquis était de le baptiser "IFUBA", qui veut dire « ça a changé ». Il faut signaler qu'à l'époque, pour voyager vers le Sud du Bénin il fallait attendre qu'une place se dégage d'un véhicule venant de Djougou. L'avènement du véhicule "IFUBA" répondait donc à un besoin urgent et important de la communauté et surtout des opérateurs économiques de la localité.

14- Périodiquement une allocation est mise à la disposition de l'organisation des étudiants d'Abomey-Calavi pour amoindrir les difficultés de paiement de leur loyer.

15- La construction d'un centre d'accueil des enfants orphelins, abandonnés ou en difficulté avec le financement de la Fondation BOA pour environ 35 millions de francs. Cet impressionnant édifice qui, pour des raisons logistiques et financières n'a pas pu réaliser l'hébergement des enfants orphelins comme prévu par le projet, a été prêté à une ONG qui travaille avec les enfants orphelins et vulnérables et pour la promotion de la femme.

16- Depuis 4 à 5 ans, l'association se bat pour achever le bâtiment qu'elle a commencé, bâtiment qui devrait servir de siège de l'ARDABs. Ce bâtiment pourra faciliter la conservation des archives de l'association, servir de lieu de rencontres diverses et que sais-je encore.

17- La mise à disposition de l'Hôpital de Zone de Bassila de deux véhicules ambulance offerts l'un par les frères et sœurs résident en Allemagne et l'autre par maître Zakari BABABODI.

18- En fin d'année 1975, la jeunesse bassiloise a bénéficié de la part de l'ARDABs, d'un ensemble d'instrument de musique moderne ; un orchestre est créé et dénommé "AGUEMA". Cette œuvre permettait non seulement les réjouissances populaires, mais aussi de rentrer quelques sous dans les caisses de la Commune d'alors à chacune des sorties de l'orchestre.

Pour les mêmes raisons que dans le cas de l'unité de transformation de manioc, cette initiative de l'orchestre s'est vue plus tard noyée.

Chapitre 2 : Acquis au plan organisationnel

19- Les assemblées générales annuelles permettaient de se retrouver dans chaque famille en rassemblant tous les fils et filles dispersés dans le monde et de resserrer les liens de chaque famille. Ainsi les avantages étaient bien au-delà de la promotion du développement. En effet, le feu Roi BABABODI Alé Ibrahima Gomina avait de son vivant, pesé de son poids pour maintenir la célébration des cérémonies de troisième jour, du huitième, du quarantième ou annuelle après les décès, alors que les recommandations islamiques déconseillaient cela. Son argument est que les ressortissants de Bassila dispersés dans le monde entier, ne revenaient massivement à Bassila que lorsqu'il y a un décès. Et pour lui, c'est la seule occasion pour se rencontrer et pour que ces ressortissants décident d'investir dans le logement parce que lorsqu'ils rentrent à Bassila, ils n'ont pas où loger. Dieu a voulu que l'occasion de ses funérailles inspire positivement les ressortissants de Bassila pour réaliser cette idée géniale qui résiste depuis bientôt 50 ans au temps et aux contingences.

20- Cette expérience de l'AG annuelle de l'ARDABs qui était l'une des premières du genre dans le centre et le septentrion du pays, a inspiré tous les arrondissements de l'actuelle commune et a motivé la création de l'ADEB (Association de Développement Economique de Bassila). L'expérience s'est également multipliée dans d'autres localités du centre et nord du Bénin. Cette initiative a bénéficié du contexte politique de l'époque qui encourageait le développement à la base et l'engagement militant avec le slogan populaire du « comptons d'abord sur nos propres forces ». Ainsi donc, chaque localité s'est positionnée comme acteur privilégié de son développement avec le soutien de ses cadres. La concurrence pour l'auto-organisation et l'auto-développement avait pris de l'ampleur. Et c'est cela qui été à la base de la sortie du sommeil de nos localités. Certes, il reste toujours beaucoup à faire.

21- Le développement identitaire : L'occasion de Uwalu est le moment où les fils et filles de Bassila se sentent et revendiquent leur appartenance à Bassila. De ce fait ils sont prêts à tous les sacrifices financiers et physiques pour se retrouver, se soutenir mutuellement et contribuer au développement communautaire. C'est également l'occasion pour les fils et filles de Bassila nés hors de Bassila de venir s'imprégner des réalités socioculturelles de leur terroir.

22- Périodiquement une allocation est mise à la disposition de l'organisation des étudiants d'Abomey-Calavi pour amoindrir les difficultés de paiement des cabines universitaires et faciliter ainsi leur logement dans des conditions acceptables pour les études universitaires. Cela a permis de soutenir les jeunes qui n'ont surtout pas de parents dans les villes universitaires. Cette initiative qui a balbutié entre temps devrait être soutenue pour assurer la formation des cadres et leur préparation à prendre le relais de leurs aînés dans l'animation du développement communautaire de Bassila.

Chapitre 3 : Les secrets du succès.

Leadership d'un homme et détermination d'une communauté

On doit la solidité et l'enracinement de l'ARDABs à son premier maire de l'époque, (feu KALAM Karim).

Sa personnalité, son engouement, sa conviction et son engagement ont été déterminants pour le départ réussi de cette organisation. Il savait trouver les mots justes pour rassembler les fils et filles, et pour faire accepter ses idées. Il entretenait une concertation régulière et fructueuse avec les cadres. Ceci était à la faveur du système de parti unique (PRPB) au sein duquel tous les cadres étaient contraints de militer. Il n'y avait donc pas de concurrence politique et cela a permis de consolider l'édifice pendant un quart de siècle (1975-1990).

Cet engagement personnel et ce doigté de cet homme ont facilité les idées innovatrices et révolutionnaires. Cela a permis d'enfoncer profondément les racines de l'Organisation. Toute cette bonne volonté et cet engagement n'ont été concrétisés que parce que le financement était là.

Sources de financement

Les sources de financement de l'ARDABs sont de quatre ordres :

- ✓ Les délégations venant des villages et pays étrangers font des collectes des cotisations (auprès de leurs ressortissants) qui sont reversées à l'ARDABs. Le montant de ces collectes 1975 à nos jours se chiffrent à environ 143 751 410 FCFA dont une bonne partie investie dans la réalisation d'œuvres communautaires dont certaines sont citées supra ;
- ✓ Aussi, des activités génératrices de revenus (gestion d'un véhicule de transport, gestion d'un moulin, gestion du champ d'anacarde, gestion du stade omnisport, gestion des maisons de la culture et des jeunes, etc.) étaient-elles menées et les recettes versées pour le développement communautaire.
- ✓ Les dons et legs.
- ✓ Le plus grand financement vient du riche partenariat qui a été construit et entretenu pendant toutes ces années. On peut citer le partenariat avec :
 - la Coopération suisse à travers la construction de la radio ;
 - la loterie nationale du Bénin, à travers la construction du stade omnisport ;
 - la Fondation BOA, à travers la construction d'un bâtiment pour abriter un centre d'accueil des enfants orphelins et en difficultés ;
 - la coopération française avec la réfection de la maison des jeunes ;
 - l'Ambassade d'Allemagne avec la construction du CEG 2 ;
 - l'Etat du Bénin et la Mairie de Bassila à travers les Fonds d'appui et de développement des communes (FADEC), avec la réfection du petit marché ;
 - l'ONG Canadienne »Gain » pour le forage de trois (3) puits cités plus haut.
 - Etc.

Chapitre 4 : Les ouvriers de la termitière, hommages à vous !

Depuis bientôt 50 ans, vous avez porté cet idéal imaginé et construit dans un élan spontané par des visionnaires de leur temps, des bâtisseurs d'un développement communautaire et d'un vivre ensemble. En effet, 50 éditions de Uwalu sans interruption, en dépit de toutes les péripéties de l'histoire, cela n'a été possible que grâce à la fibre patriotique qui coule abondamment dans vos veines. Nous voulons ici et maintenant reconnaître les innombrables sacrifices consentis par chaque délégation qui a pris à bras le corps cet engagement de garder la flamme toujours allumée. Nous saluons tous les ressortissants de Bassila partout où ils/elles se trouvent et surtout les Présidents des délégations, qui chaque année, s'échinent pour :

- Rassembler les ressortissants de Bassila et les sensibiliser à la cause commune
- Mobiliser les ressources et la logistique pour organiser le voyage à Bassila
- Mobiliser les ressources pour constituer la contribution financière pour la construction des infrastructures et tous les travaux de développement
- Mobiliser les ressortissants pour participer aux travaux de réflexion, aux manifestations sportives et folkloriques lors des AG (UWALU) à Bassila.

Pendant 50 ans, vous avez bravé toutes les difficultés et crises économiques qui n'ont épargné aucune nation et aucun ménage.

Pendant 50 ans, vous avez bravé les conditions climatiques peu favorables du mois de décembre.

Pendant 50 ans, vous avez bravé les risques de voyage et à certains moments les risques liés aux diverses pandémies pour répondre présents à tous les rendez-vous.

Nous voudrions rendre un hommage mérité à toutes les délégations qui viennent se joindre à la communauté de l'arrondissement de Bassila. Elles viennent souvent de l'intérieur du Bénin (Cotonou, Djougou, Natitingou, Parakou), de la diaspora africaine (Ghana, Niger, Nigeria, Togo, Côte d'Ivoire, Afrique du Sud), mais surtout depuis ces dernières années, des diasporas européenne, américaine et asiatique (Allemagne, France, Italie, Suède, Belgique, Espagne, Grande Bretagne, USA, Japon etc.).

Nous voulons également, dans l'anonymat, saluer l'engagement personnel et exceptionnel de certains membres qui, en dehors de leur contribution financière statutaire, démarchent les partenaires pour réaliser des infrastructures et équipements (voir la page des réalisations) ou prennent en charge le financement de certaines activités (santé, sport et éducation en l'occurrence).

Certains artisans de ce succès nous ont quittés les armes à la main. Ils étaient là quand l'idée germait, ils ont arrosé le plan et ont fait en sorte que les fruits soient de meilleure qualité. Nous citons le premier maire de la commune (actuel arrondissement) de Bassila appelé affectueusement « Papa KALAM Karim » qui a été l'artisan de première heure, celui qui par son management et son leadership éclairé, a véritablement transformé le rêve en réalité. A sa suite, les différents maires qui l'ont succédé dont OLOSSOUMARE Adam qui a été également rappelé à Dieu. Nous avons également une pensée pieuse pour les présidents et vice-présidents de l'ARDABs qui nous ont également quitté (GOMINA Maman Sanni, PAMPANGO Nouhoum, DJIBRIL Tahirou, etc.), pour certains présidents et membres

contributeurs des délégations qui ne sont plus de ce monde (DEMBABA Awali, FAFANA Inoussa Idrissou, BABABODI Alfa Moussa Yacoubou, ATCHIBA Salifou, le grand rassembleur ADAM Fousséni dit Yaabéébi, El Hadj Inouwa, AMADOU Seidou, El-Adj Soulé GOMINA, caissier de l'association pendant plusieurs années etc.), tous les grands artisans mobilisateurs indéfectibles de la population qui entouraient les différents maires à l'intérieur de Bassila et qui nous ont quittés (délégué Soumane GATOGUE, délégué ALE GOUTARA, délégué BABABODI Moussa Ramanou, délégué AYOTI IDRISOU Adamou, etc). Dans le même registre, on ne pourrait passer inaperçues les braves dames qui ont marqué l'histoire de Bassila par leur engagement, leur leadership et leur participation citoyenne (Azia Mariama MAKO, Azia Safoura, Azia Salmata TCHEELEWE, etc). Puisse Dieu reconnaître à ces braves pionniers leur investissement et les accueillir dans son paradis céleste.

A tous les ressortissants de Bassila, nous voudrions rappeler « qu'il n'y a de richesse que d'hommes » comme le disait si bien le philosophe Jean BODIN repris par notre compatriote le Président Adrien HOUNGBEDJI. Bassila est fier d'avoir des filles et fils comme vous, toujours unis autour de cet idéal, quelles que soient les divergences d'opinions qui du reste constituent également une richesse. Nous tenons alors à célébrer ici, cette richesse que la nature a donnée à notre cher Bassila. Nous prions également que ces hommes et femmes connaissent la richesse et que le fruit de leurs œuvres apporte toujours la richesse. Sans l'être humain, aucune œuvre ne peut prospérer. Et même si l'évolution technologique semble défier cette réalité naturelle et vieille depuis des siècles, vous êtes cette richesse inaltérable, inébranlable et imperturbable sur laquelle Bassila compte et comptera toujours. Vous êtes cette flamme qui ne doit jamais s'éteindre et qui doit être toujours ravivée par les jeunes qui adhèrent ou prennent la relève avec des idées nouvelles et une énergie nouvelle qui sera harmonieusement tissée aux valeurs que vous avez toujours sauvegardées. Car, comme pour paraphraser Jean PLIYA, « c'est au bout de l'ancienne corde qu'on tisse la nouvelle ».

Que Dieu vous bénisse abondamment et apporte la gloire à chacun et à chacune pour un Bassila prospère.